

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 juin 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Diplômes d'établissement : campagne de validation pour 2018/2019

Le conseil d'administration approuve la campagne de validation des diplômes d'établissement pour l'année universitaire 2018/2019, telle que détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018




YVON BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université